

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## ZONE HUMIDE

Nom	Plaine littorale Mirereni - Chirongui
Situation Géographique	Commune de Chirongui
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

## DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Second bassin versant de la grande baie de Bouéni qui correspond à un vaste ensemble des zones humides fonctionnelles et modifiées comprises entre Mirereni et Chirongui dominées au nord par les monts Bénara et au sud par les crêtes du sud, irriguées par de nombreux cours d'eau dont Mroni Bé au nord et Mro oua Sirkale au sud et incluant la mangrove à l'aval.

## DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

### DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	504,7 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	128,734 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Prairies humides; Erythrinaie ; Acrostichaie ; Ripisylve ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides

### DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	504,7ha
Description des milieux :	Mosaïque de milieux humides insérés selon un gradient de submersion, et partiellement modifiés par l'homme

## BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :   
 Zone pluvieuse : de 800 à 1200 mm/an

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

## USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Pâturage"/> <input type="text" value="cultures vivrières"/> <input type="text" value="Zones urbaines"/> <input type="text" value="Station d'épuration expérimentale de Malamani"/>	<input type="text" value="Pollution chronique par les hydrocarbures (RN3)"/> <input type="text" value="Canaux de drainage"/> <input type="text" value="trous d'eau (exploitation occulte de la ressource)"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

## INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

### FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau :  Mer/océan  Cours d'eau  Eaux de crues  Nappe phréatique  
 Source  Pluies  Artificielle

et permanence d'entrée d'eau :  Permanente  Saisonnière  Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

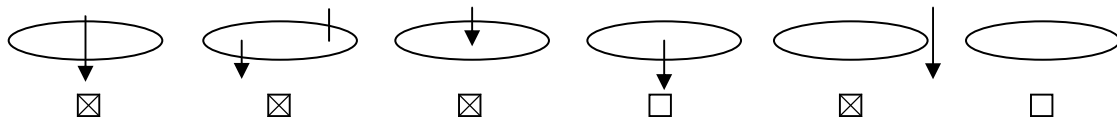
Sortie d'eau :  Aucune  Permanente  Intermittente  Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité :  Jamais inondé  Exceptionnellement inondé  Régulièrement inondé  
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :

Mosaïque de milieux humides variés : Prairies humides ; Forêts à *Erythrina fusca*; Acrostichae ; Ripisylve ; Arrière mangrove ; Mangrove  
 Zone d'expansion des crues

Principal facteur d'influence :

## FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes  
 Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques  
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides, mosaïque de milieux humides variés  
 Agriculture : cultures vivrières et pastoralisme

Principal facteur d'influence :

Exondement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage  
 Urbanisation existante et en voie de développement

## INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter  
 Intérêt floristique modéré à fort (mosaïque de milieux, certains, de fort intérêt patrimonial, d'autres de faible intérêt)  
 Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence :

Invasions biologiques  
 pollutions chroniques  
 drainage de la zone par les canaux  
 Dépôts sauvage

## STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Terrains communaux ; propriétés privées ; site du Conservatoire du littoral concernant la mangrove ; périmètre d'intervention par le Conservatoire du Littoral en plaine alluviale entre Miréréni et Malamani  
 Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

### GESTION

Plan de gestion élaboré

OUI

NON

Date de réalisation :

Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Sdage

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques)/ statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte

Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien, Service Environnement et Forêt

### INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.

CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

### PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

## EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage

Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont, rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière - mangrove

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et pastoralisme

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement moyennement conservé, dégradé sur zones urbaines, et zones agricoles pour partie (exondement)

Menaces : exondement et envahissement par les plantes lianescentes / pollutions chroniques, déchets

Tendances évolutives : régression de l'arrière-mangrove sous l'avancée des zones cultivées

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des exondements et des drainages

## DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Chirongui	98506

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
516 284	8573211	16m	504,2 environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada



# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PRISES DE VUES

### Plaine littorale Mirereni - Chirongui



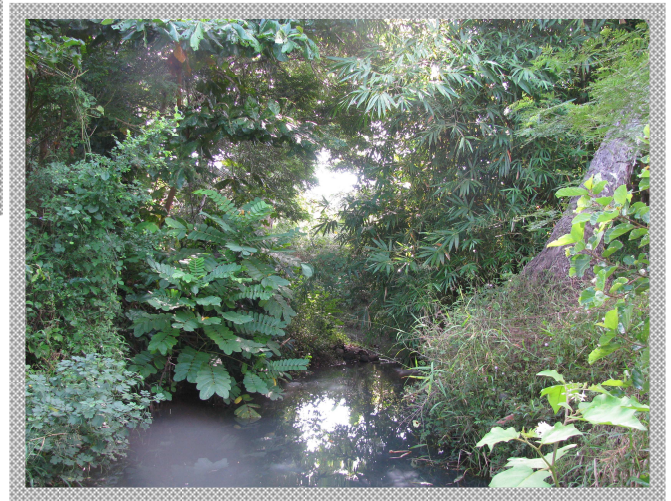
▲ Activité pêche et chenal mangrove Mirereni



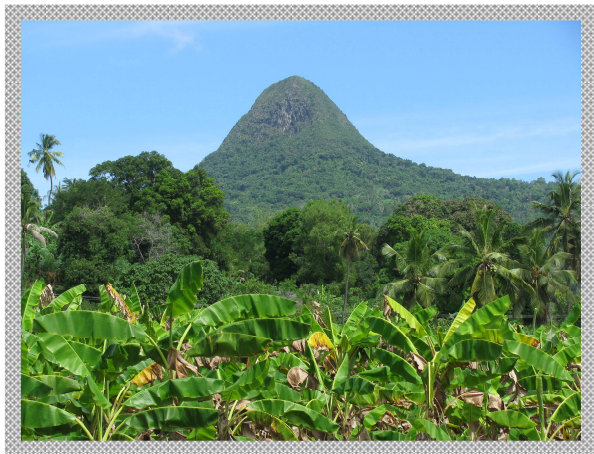
▲ Vue d'ensemble de la plaine alluviale



▲ Arrière mangrove



▲ Ripisylve



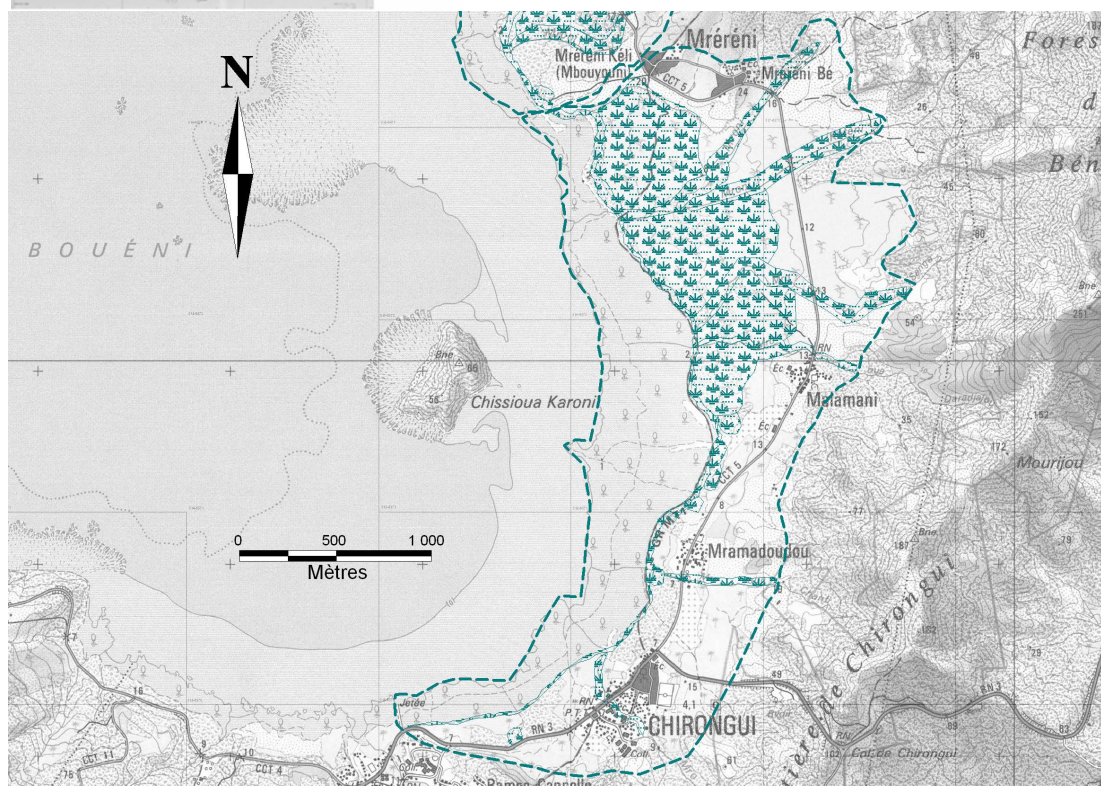
▲ Zone dominée par Mont Choungui



# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## PLAN DE SITUATION

Plaine littorale Mireréni - Chirongui



D'après carte IGN 1/25000

# INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

## INVENTAIRE FLORISTIQUE

### Plaine littorale Miréréni - Chirongui

- Prolongement de la grande plaine alluviale de Poroani avec laquelle elle forme un vaste ensemble dans la baie de Bouéni jusqu'à Tsimkoura. Cette seconde zone (cf 1<sup>ère</sup> Poroani et 3<sup>ème</sup> Tsimkoura) est délimitée au nord par les monts Bénara, au sud par le Mont Choungui, et s'étend jusqu'à la mangrove en bordure littorale; alimentée par différents cours d'eau permanents et saisonniers, elle traverse les agglomérations de Mireréni Bé, Malamani, Mramadoudou et Chirongui.
- Partie la plus large de la plaine alluviale de la grande baie de Bouéni qui correspond également à une grande plaine agricole; en aval, la zone humide est organisée en un vaste complexe d'espaces boisés associés à diverses prairies humides plus ou moins modifiées avec de beaux reliquats de végétation naturelle: Erythrinaie, Roselière, Acrostichaie, Arrière mangrove.



▲ Erythrinaie en formations denses proche de l'arrière mangrove

- Complexe de zones humides boisées associées à diverses prairies humides: des paysages très variés occupent les grands espaces de la plaine alluviale depuis Miréréni jusqu'à Chirongui; l'espèce arborée dominante est *Erythrina fusca* à régénération assez forte; elle forme des peuplements denses proches de l'arrière-mangrove; plus au centre de la plaine, elle borde de nombreuses prairies de composition floristique diverses: Cypéraiies, prairie à *Aerva lanata* et à *Alternanthera sessilis*... Elle s'associe à de nombreuses fougères épiphytes et terrestres: *Stenochlaena tenuifolia*, *Cyclosorus interruptus*, *Acrostichum aureum*, *Pteris tripartita*... Elle cohabite avec *Typhonodorum lindleyanum* et *Scleria racemosa* en stations plus inondées. Plus en amont, elle est souvent mélangées aux arbres d'agroforêt: manguiers, Jaquiers, bois noirs, badamiers...



▲ Cyperaie bordée par *Erythrina fusca*



▲ *Pteris tripartita*

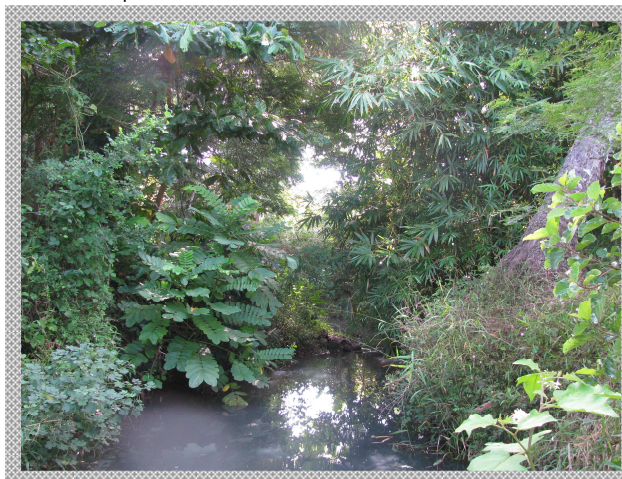
- Prairies humides: dans les milieux plus anthropisés, plusieurs petites prairies de composition floristique différente sont visibles: prairies à degré de submersion moindre à *Scoparia dulcis* et *Mariscus kraussii* associée à *Senna alata*, prairies à *Cyperus difformis* et *Mariscus kraussii*, soumises la plupart du temps au pâturage et prairies à *Ipomea aquatica* dans les stations plus inondées.



- Arrière-mangrove : aux extrémités de la zone , à proximité des villages Miréréni et Chirongui, l'arrière mangrove est réduite en un mince cordon entrecoupé de cultures : bananiers et cocotiers principalement. En revanche, on observe toute une partie d'arrière - mangrove très bien conservée principalement entre Miréréni et Malamani avec une formation dense à *Heritiera littoralis* , grand arbre de 20 m de haut à contreforts remarquables et abritant une variété considérable d'espèces épiphytes sur ses troncs : orchidée *Acampe pachyglossa*, fougères : *Platynerium alaicorne* *Microsorium punctatum*, *Phymatosorus scolopendria* ... Quelques touffes d'*Acrostichum aureum*, *Typhonodorum lindleyanum*, *Scleria racemosa* ainsi qu'une fougère aquatique plus rare *Ceratopteris tripartita* occupent l'espace aux pieds des grands arbres



- Ripisylve : les berges des nombreux cours d'eau qui irriguent la zone se caractérisent par différents paysages suivant leur situation : proche des villages, l'espèce dominante est le bambou commun *Bambusa vulgaris* habituellement associé à des arbres d'agro forêt : arbres à pain, manguiers jaquiers ou encore *Ficus sycomorus*, *Terminalia catappa*... plus en amont, le couvert forestier s'épaissit en espèces indigènes : *Erythrina fusca* *Phoenix reclinata*, *Barringtonia racemosa* enrichi en plantes herbacées fougères et *Typhonodorum lindleyanum* ; les abords des cours d'eau sont cultivées en bananiers associés à diverses cultures vivrières mais on observe aussi des individus isolés ou groupés d'*Erythrina fusca* témoins de ces plaines alluviales.



- Eléments faunistiques : du fait de l'importance des espaces inondés , présence d'une faune terrestre et aquatique riche et diversifiée : oiseaux, libellules, papillons, abeilles, guêpes... A compléter



▲ Héron en prairie humide



▲ Ruche en arrière mangrove



- D'une manière générale, l'intérêt majeur de cette zone humide tient tant de son fonctionnement hydraulique que de sa composition floristique : préservation des ressources en eau, biodiversité, intérêt paysager. Outre l'extension des activités agricoles sur l'arrière – mangrove, les menaces résident également dans l'aménagement de canaux de drainage, l'abattage des grandes arbres en plaine, les constructions sur la zone, les dépôts sauvages...



▲ Canal de drainage en arrière mangrove



▲ Coupe de *Erythrina fusca* au profit des cultures vivrières

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Mirereni Chirongui

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN							
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2007.1 // mise à jour du 21 août 2007]							
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat & V. Boulet ; Collaborateurs : G. Viscardi]							
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acacia auriculiformis</i> A. Cunn. ex Benth.	Fabaceae		Q	0	4		r
<i>Acampe pachyglissa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		l	0	X		1
<i>Acroceras hubbardii</i> (A. Camus) Clayton	Poaceae	Tsangué Tsangué	l	GCM	X	0	1
<i>Acrostichum aureum</i> L.	Pteridaceae		l	0	X		+
<i>Adiantum lunulatum</i> Burm. f.	Adiantaceae		l	0	X		r
<i>Aerva lanata</i> (L.) Juss. ex Schult.	Amaranthaceae	chiva aria	l	0	X		1
<i>Ageratum conyzoides</i> L.	Asteraceae	Mwana be	K	0			+
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		l	0	X		1
<i>Ampelocissus elephantina</i> Planch. var. <i>shaerophylla</i> (Baker) Desc.	Vitaceae		l	GC	X		i
<i>Areca catechu</i> L.	Arecaceae	mvovo	X	0	4		+
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	0			r
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	0	2		r
<i>Asystasia gangetica</i> (L.) T. Anderson	Acanthaceae		K	0			+
<i>Averrhoa bilimbi</i> L.	Oxalidaceae	Wajou	Q	0	1		r
<i>Azima tetraantha</i> Lam.	Salvadoraceae		l	0	X		r
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	0			2
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	l	0	X		2
<i>Calophyllum inophyllum</i> L.	Clusiaceae	Mtondro	l	0	X		+
<i>Cananga odorata</i> (Lam.) Hook. f. et Thomson	Annonaceae		Q	0	1		r
<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Malvaceae	mpembafuma	X	0	3		+
<i>Ceratopteris cornuta</i> (P. Beauv.) Lepr.	Pteridaceae	Pinza boubou	l	0	X		r
<i>Christella dentata</i> (Forssk.) Brownsey et Jermy	Thelypteridaceae		l	0	X		r
<i>Cissus microdonta</i> (Baker) Planch.	Vitaceae		l	GC	X		r
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	0			2
<i>Coffea canephora</i> A. Froehner	Rubiaceae		Q	0			r
<i>Coix lacryma-jobi</i> L.	Poaceae		X	0	1		+
<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	Araceae	majimbi	Q	0			+
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	l	0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	l	0	X		+
<i>Cordia myxa</i> L.	Boraginaceae	mrovu	X	0	3		+
<i>Crescentia cujete</i> L.	Bignoniaceae	Kudju	Q	0			i
<i>Cucurbita maxima</i> Duchesne	Cucurbitaceae	trango	Q	0	0		r
<i>Cyclosorus interruptus</i> (Willd.) H. Itô	Thelypteridaceae		l	0	X		+
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers.	Poaceae		l	0	X		r
<i>Cyperus difformis</i> L.	Cyperaceae	Ndrawe masera	l	0	X		+
<i>Cyperus iria</i> L.	Cyperaceae		l				+
<i>Cyperus tuberosus</i>	Cyperaceae						+

<i>Dendrocalamus giganteus</i> Munro	Poaceae		Q	0			i
<i>Dendrolobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	l	0	X		r
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	l	0	X		+
<i>Echinochloa colona</i> (L.) Link	Poaceae		l	0	X		+
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Fabaceae		l	0	X		+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		l	0	X		2
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		l	0	X		1
<i>Gliricidia sepium</i> (Jacq.) Kunth ex Walp.	Fabaceae		Q	0			+
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		l	0	X		2
<i>Hibiscus surattensis</i> L.	Malvaceae		X	0			+
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		l	0	X		+
<i>Imperata cylindrica</i> (L.) Raeusch.	Poaceae		l	0	X		r
<i>Ipomoea alba</i> L.	Convolvulaceae		X	0			r
<i>Ipomoea aquatica</i> Forssk.	Convolvulaceae		l	0	X		+
<i>Ipomoea carnea</i> Jacq.	Convolvulaceae		Q	0			+
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		l	0	X		+
<i>Jatropha curcas</i> L.	Euphorbiaceae		Q	0	4		+
<i>Justicia gendarussa</i> Burm. f.	Acanthaceae		Q	0			+
<i>Kyllinga elata</i> Steud.	Cyperaceae		K	0			+
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	0	5		+
<i>Litsea glutinosa</i> (Lour.) C. Rob.	Lauraceae		X	0	5		+
<i>Ludwigia abyssinica</i> A. Rich.	Onagraceae		K	0			r
<i>Lumnitzera racemosa</i> Willd.	Combretaceae		l	0	X		r
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae		X	0	3		1
<i>Manihot esculenta</i> Crantz	Euphorbiaceae		Q	0	1		+
<i>Mariscus kraussi</i> Hochst.	Cyperaceae	Ndrawe ntiti	l		X		1
<i>Marsilea cf. minuta</i> L.	Marsileaceae		l	0	X		+
<i>Merremia peltata</i> (L.) Merr.	Convolvulaceae		l	0	X	0	+
<i>Microsorium punctatum</i> (L.) Copel.	Polypodiaceae	Mohono mule bolé	l	0	X		+
<i>Mimosa pudica</i> L.	Fabaceae		X	0	3		+
<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Sapotaceae		l	C	X		r
<i>Morinda citrifolia</i> L.	Rubiaceae		l	0	X		r
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	0			2
<i>Nephrolepis biserrata</i> (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	l	0	X		+
<i>Oryza sativa</i> L.	Poaceae		Q	0			+
<i>Paspalum conjugatum</i> P.J. Bergius	Poaceae		l	0	X		+
<i>Paspalum scrobiculatum</i> L.	Poaceae		l	0	X		+
<i>Pennisetum purpureum</i> Schumach.	Poaceae						+
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		l	0	X		1
<i>Phymatosorus scolopendria</i> (Burm. f.) Pic. Serm.	Polypodiaceae	Moho Béni	l	0	X		+
<i>Platyterium alcornu</i> Desv.	Polypodiaceae		l	0	X		+
<i>Polyscias mayottensis</i> Lowry, O. Pascal et Labat	Araliaceae		l	C	X		r
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		l	0	X		+
<i>Pteris tripartita</i> Sw.	Pteridaceae		l	0	X		r
<i>Pycnus polystachyos</i> (Rottb.) P. Beauv.	Cyperaceae		K	0			+
<i>Raphia farinifera</i> (Gaertn.) Hyl.	Arecaceae		l	0	X		+
<i>Saba comorensis</i> (Bojer) Pichon	Apocynaceae		l	0	X		r
<i>Saccharum officinarum</i> L.	Poaceae		Q	0			+
<i>Scleria racemosa</i> Poir.	Cyperaceae		l		X		+
<i>Scoparia dulcis</i> L.	Scrophulariaceae		K	0		0	1

<i>Flueggea virosa</i> (Roxb. ex Willd.) Voigt	Phyllanthaceae		K	0			+
<i>Senna alata</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	Hasa ndrume	X	0	3		+
<i>Senna occidentalis</i> (L.) Link	Fabaceae		X	0	3		+
<i>Sida rhombifolia</i> L.	Malvaceae		K	0			1
<i>Solanum torvum</i> Sw.	Solanaceae		X	0	3		r
<i>Spathodea campanulata</i> P. Beauv.	Bignoniaceae		X	0	4		r
<i>Sporobolus tenuissimus</i> (Mart. ex Schrank) Kuntze	Poaceae		l	0	X		+
<i>Sporobolus virginicus</i> (L.) Kunth	Poaceae		l	0	X		+
<i>Stachytarpheta urticifolia</i> Sims	Verbenaceae		X	0			+
<i>Stenochlaena tenuifolia</i> (Desv.) Moore	Blechnaceae		l	0	X		+
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		l	0	X		1
<i>Thespesia populneoides</i> (Roxb.) Kostel.	Malvaceae		l	0	X		+
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae		l	0	X		+
<i>Xylocarpus moluccensis</i> (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		l	0	X		r

### Légende

i : 1 individu  
 r : quelques individus  
 + : < 1 %  
 1 : 1 % < 5 %  
 2 : 5 % < 25 %

Statut :

l : indigène  
 K : cryptogène  
 Q : cultivé  
 X : exotique (introduite)  
 GC : Madagascar Comores